



l'écho néronien

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE NERNIER

№105 | HIVER 2024/2025 | DÉCEMBRE/JANVIER/FÉVRIER

Habiter
à Nernier

**NERNIER
A FÊTÉ NOËL
EN GRAND !**

L'œil sur...

**LOGEMENTS
AIDÉS ET
ACCESSION
SOCIALE À LA
PROPRIÉTÉ**

Flash sur les
commissions

**TROTTOIRS,
AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS ET
ÉCLAIRAGES**

Le coin des
associations

**DES TOURNOIS
POUR LE CERCLE
D'ÉCHECS**



**Nernier,
la culture
lui va
si bien.**



POINT
DE VUE

Edito

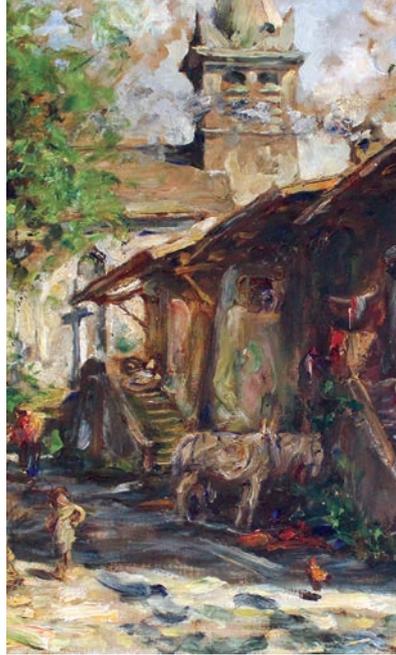
LE MOT DU MAIRE



Christian Breuza,
maire de Nernier

Chère Néroniennes, chers Néroniens, Nul doute que l'année écoulée aura été marquée du sceau de l'environnement à Nernier. Après les aménagements réalisés en faveur des mobilités douces, j'ai souhaité mettre en œuvre un vaste programme de plantation d'arbres sur le mandat. 2024 aura été ainsi une année record en termes de végétalisation.

Près de 120 arbres ont été plantés le long des voies communales, fruit de la collaboration active entre la municipalité et le Conservatoire du Littoral. Ces arbres viendront compenser ceux abattus au fil des ans pour des motifs sanitaires. Nous avons opté pour des essences locales résistantes au réchauffement climatique, principalement des chênes et des tilleuls. Notre volonté commune avec le Conservatoire était aussi de renouer avec les plantations d'alignement qui existaient autrefois à Nernier.



Autre lieu, autres végétaux : 20 arbres fruitiers et 32 arbustes agrémentent désormais le parc de La Ferme d'Antioche, faisant suite à la concertation citoyenne mis en place pour définir l'aménagement de ce nouvel espace public.

Ce numéro de l'Echo Néronien m'offre l'occasion de revenir sur notre politique du logement, avec pour objectif prioritaire de stabiliser le nombre d'habitants afin d'enrayer durablement la baisse de la population. Dans ce cadre, la Résidence ACCESS'Ô située chemin de Péreuse accueillera l'an prochain, six ménages en résidence principale dans des logements en accession abordable. Pour rappel, le projet a fait l'objet de plusieurs réunions publiques avant le dépôt du permis de construire. Il a ainsi pu s'enrichir des propositions formulées dans ces différentes séances. Je me réjouis que la commercialisation ait connu un franc succès, tous les appartements ayant rapidement trouvé preneur.

Pour terminer, à l'aube de cette nouvelle année, ayons une pensée pour ceux qui sont malades ou malheureux, et souhaitons-leur la santé et le retour au bonheur.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2025.

POINT DE VUE _____ 02

Edito

HABITER À NERNIER _____ 03/04

Nernier a fêté Noël en grand !

24 janvier : la Nuit de la lecture

11 novembre : les élèves ont participé

Les associations tirent le bilan de la saison

Visiter la collection municipale

Une notaire à Nernier

Augmentation limitée des tarifs en 2025

HOMMAGE _____ 04

Hommage à François Luginbühl

L'ŒIL SUR... _____ 05/06

Logements aidés et accession sociale à la propriété

FLASH SUR LES COMMISSIONS _____ 07/08

Travaux : Modernisation de l'éclairage public

Voirie : Des cheminements piétons

Environnement : Sécurisation du chemin de Fenèche

Aménagement paysager pour la Ferme d'Antioche

Culture : Concert inédit de Capella Ripaillensis

Port : Organiser l'accès au port

Réunion du Conseil portuaire

LE DOSSIER DU MOIS _____ 09/10/11

Nernier, la culture lui va si bien

LE COIN DES ASSOCIATIONS _____ 12/13/14

Fête de Noël : Des animations en collaboration

Musée du Lac : Des expositions estivales

C2NY : Fêtes des régates

La Licorne : Retour au port en 2025 ?

Antioche : Succès pour le Salon du Petit Format

Notre Dame du Lac : Un engagement culturel

Cercle d'échecs : De tournoi en tournoi

INTERCOMMUNALITÉ : QUOI DE NEUF? _____ 14

Enquête publique pour le PLUi HM au printemps

AFRAG : Nouvelles trajectoires en vue ?

INFORMATIONS PRATIQUES _____ 16

Mairie de Nernier
14, route de la mairie
74140 NERNIER
Tél : 04 50 72 82 26
mairie@nernier.fr

Informations:
www.nernier.eu



Journal d'information de la mairie de Nernier

Direction de rédaction : Christian Breuza

Rédaction : Marie-Pierre Berthier et les élus

Design : Damien Vaney [vny.co]

Peinture couverture et ci-dessus : Enrico Vegetti

Impression : Imprimerie Fillion | 400 ex. | janvier 2025



MAIRES & CITOYENS

La plate-forme des habitants de NERNIER
mairesetcitoyens.fr



HABITER
À NERNIER

L'ÉCHO NÉRONIEN N°105 | DÉC/JAN/FÉV 2024/25

En direct de la Mairie

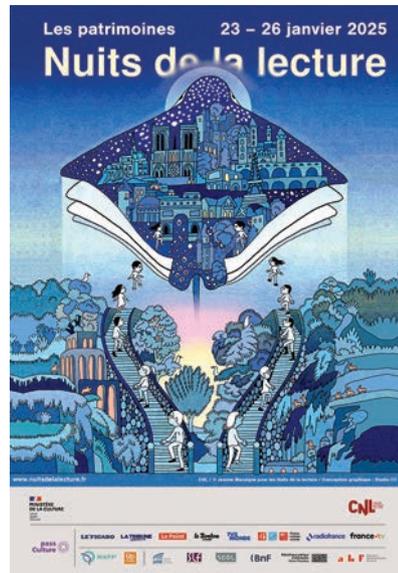
NERNIER A FÊTÉ NOËL EN GRAND !

Nernier a fêté Noël le samedi 14 décembre dernier, durant une journée pleine de festivités jusque dans la nuit. En effet, pilotée par la commune, cette journée a réuni les Seniors et les Enfants invités par la municipalité. Les premiers, au nombre record de 70, ont dégusté le traditionnel déjeuner de Noël, démarré avec l'apéritif autour des huîtres, habituellement préparées par la Licorne.

Puis, le spectacle pour les enfants de la commune et leurs copains, a enchaîné avec une séance de courts métrages organisée par l'association SHORT, avant d'accueillir le Père Noël à grands cris... Papillotes, chocolats, gâteaux, c'était la fête à la Ferme d'Antioche !

A la suite et comme chaque année, la chorale Arpège a invité chacun à l'église Saint-Martin pour un concert des chants du Monde, avec des chanteurs amateurs habitant à Nernier et dans les communes environnantes.

Enfin, là encore une tradition, les élus de la majorité ont proposé la Soupe de Noël, préparée par la Cagette à roulettes et servie dans un vieux chaudron chauffé par un feu de bois. Mais, la fête n'était pas encore terminée puisque l'ADN a pris le relais des élus et a lancé le Bal de Noël à la Ferme d'Antioche. DJ, bar et petite restauration ont animé la soirée jusqu'à quelles heures tardives...



RENDEZ-VOUS LE 24 JANVIER POUR LA NUIT DE LA LECTURE

La Ferme d'Antioche accueillera la Nuit de la Lecture, événement national, vendredi 24 janvier, de 19h30 à 22h, organisée par la librairie solidaire, Livres à Vous. Le thème, cette année, met en valeur les patrimoines, intimes, architecturaux, culturels, collectifs... Ouverte au plus grand nombre, cette soirée permet à chacun de venir présenter un livre, découvrir de nouveaux auteurs, écouter et partager un moment autour d'un verre et d'une collation. Inscription : nathalie.casalis@orange.fr | Tel. 06 25 48 37 15



11 NOVEMBRE : LES ÉLÈVES ONT PARTICIPÉ À LA COMMÉMORATION

Ils étaient nombreux les enfants de l'école de Messery-Nernier à participer à la «commémoration de la victoire et de la paix et, à l'hommage à tous les «morts pour la France» des conflits anciens ou actuels.

A l'ouverture de la cérémonie, tous entonnèrent la célèbre chanson « Aux âmes Citoyens » d'Aldebert, entraînés avec la guitare du professeur de chant, créant une émotion réelle. Puis ils assistèrent silencieusement à toute la commémoration, quatre d'entre eux étant chargés de déposer la gerbe, aux côtés du maire, Christian Breuza.

Porte-drapeaux, toujours fidèles à Nernier, représentants des gendarmes, des pompiers, population présente, tous se sont retrouvés pour le verre de l'amitié à l'issue de la commémoration. La journée s'est ensuite poursuivie avec «le banquet du 11 novembre», qui a réuni la population à la Ferme d'Antioche.



Plus de 70 participants
au repas des Aînés préparé
par la Table de Nernier

Le Père Noël était
au rendez-vous comme
chaque année.





HABITER
À NERNIER

LES ASSOCIATIONS TIRENT LE BILAN DE LA SAISON

Mi-novembre, le maire, Christian Breuza, a invité les associations locales, bénéficiant de subventions ou d'aides de la commune, pour tirer le bilan des actions de l'année 2024. Cette réunion, organisée à la Capitainerie, a donné lieu à des échanges dynamiques, principalement sur la saison estivale qui a vu le premier été de fonctionnement de la Capitainerie. Plusieurs suggestions ont été faites, par exemple, la détermination de zones de stationnement supplémentaires pour la journée de la brocante, qui connaît des flux inédits de voitures.

Par ailleurs, la fréquentation des événements de l'été étant en augmentation constante, une aide renforcée des services de la commune a été souhaitée, de même que l'installation du wifi dans la salle d'exposition de la Ferme d'Antioche. Quelques ajustements pourraient enfin être mis en place quant à l'accès direct au port.

Prochain rendez-vous : au début du printemps pour l'agenda des animations 2025.

VISITER LA COLLECTION MUNICIPALE SIMPLEMENT

Les tableaux d'Enrico Vegetti, achetés ou offerts à la commune, sont tous exposés à la mairie, au 1er étage ; ils sont visibles lorsque les services sont ouverts au public : lundi, mardi, jeudi de 9h-12h, vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h.

Cette salle comprend également deux aquarelles d'Elis Zbinden, artiste suisse ayant vécu quelques temps à Nernier et, deux tableaux à l'huile de Maurice Bonnet, peintre de l'école lyonnaise qui a, notamment, exposé sur les bords du Léman.

UNE NOTAIRE À NERNIER

Maitre Eugénie Latron-Laurent a choisi Nernier pour installer son étude de notaire, 65 route de la mairie. Ses domaines d'activités portent sur le droit immobilier, le droit de la famille, le droit des sociétés et la gestion de patrimoine.



HOMMAGE

HOMMAGE À FRANÇOIS LUGINBÜHL

François Luginbühl est décédé début décembre, à l'âge de 89 ans. Il fut une personnalité appréciée dans la commune, faisant preuve d'un dévouement et d'une disponibilité particulières au service de ses concitoyens. Installé à Nernier à sa retraite professionnelle, avec son épouse, Martine, décédée en février 2023, il fut élu adjoint au maire en 2001. Il aimait par-dessus tout s'occuper des affaires du port, qu'il pouvait contempler depuis les fenêtres de son salon. Il détenait lui-même un bateau, avec lequel il passait des journées à la pêche. Ce passe-temps, François le partageait avec l'art du jardinage et l'entretien d'un potager particulièrement productif. En 2008, il fut élu maire et vice-président de la communauté de communes du Bas-Chablais, en charge des affaires sociales. Parmi les décisions du conseil municipal de l'époque, figure l'achat de la Ferme d'Antioche, achat guidé par la volonté de préserver le patrimoine local. François Luginbühl participa également à de nombreuses études de projets dans un territoire en pleine évolution. A sa famille, la commune présente ses très sincères condoléances.

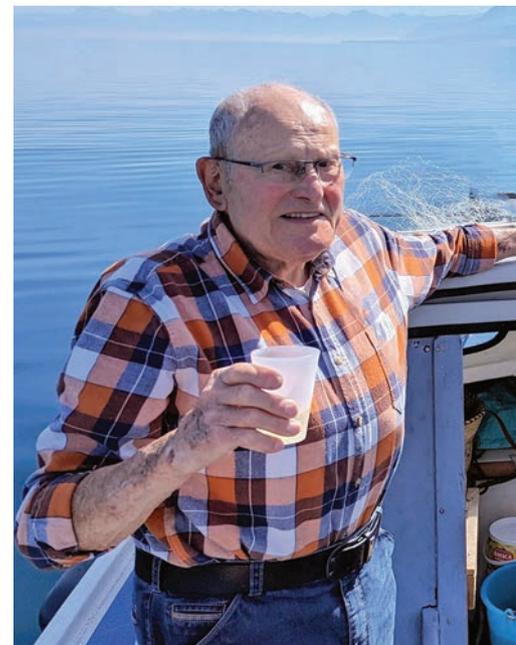
AUGMENTATION LIMITÉE DES TARIFS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES EN 2025

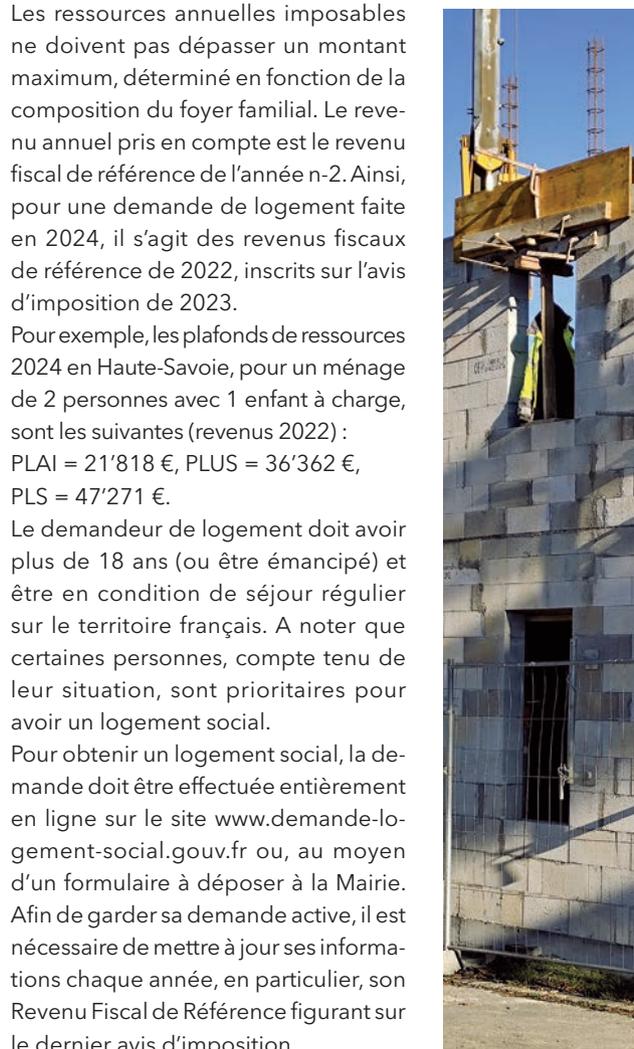
Le conseil municipal, réuni le 13 décembre, a voté une augmentation raisonnée pour la majorité des tarifs relevant de la commune.

La plupart vont augmenter de 2.5 %, qu'il s'agisse des tarifs des terrasses des commerces, des locations des places de port (hors les nuitées) et les locations des salles (119€ la réunion, hors caution et ménage). Seul le tarif spécifique des expositions dans la salle polyvalente de la Ferme d'Antioche évolue différemment, avec une sim-

plification de tarification en trois ou sept jours consécutifs, respectivement, 135€ et 300€. Cette augmentation est fondée sur la hausse des charges, en particulier l'éclairage entièrement rénové en 2023.

En ce qui concerne les stationnements, la période payante est avancée au 1er avril et se termine le 30 septembre. Les tarifs des parkings aménagés s'étendent de 2€ l'heure à 11,50€. L'abonnement plaisancier passe de 60 à 70€, tandis que l'abonnement riverains demeure à 10€.





POLITIQUE DU LOGEMENT :

Logements aidés et accession sociale à la propriété

Malgré la taille modeste de la commune, le programme local de l'habitat et le plan local d'urbanisme intercommunal de Thonon Agglomération imposent à Nernier de contribuer à la réalisation de logements locatifs sociaux. Ces besoins sont particulièrement importants dans la région, du fait, notamment, de la cherté de la vie et du décalage de revenus, que la situation frontalière engendre. C'est pourquoi, tout en respectant sa taille et son nombre d'habitants, des logements aidés de différents types sortent de terre.

En effet, deux petits programmes de logements sont en cours de construction depuis l'automne dernier. Ils sont situés, respectivement rue de La Mairie et chemin de Péreuse. Leur livraison, l'un comme l'autre, est annoncée pour fin 2025. Ces deux projets sont destinés à loger exclusivement des ménages en résidence principale à revenus plus ou moins limités, excluant ainsi les investisseurs.

Les deux projets présentent des caractéristiques très différentes, afin de diversifier les habitants qui accéderont à ces logements. En effet, avec ses 420 habitants, Nernier ne saurait accueillir de trop nombreux logements aidés du même type, comme cela avait pourtant été imposé par la communauté de communes, dans le passé.

NEUF LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EN FACE DE LA MAIRIE

Le premier projet est réalisé par la société Imaprim pour le compte du bailleur social, Halpades qui gèrera le bâtiment de logements locatifs. Situé sur le terrain de l'ancienne école, le programme a fait l'objet d'un permis de construire délivré en juin 2019, dans le cadre de l'opération dite « Bornée ». Il comprend 9 logements locatifs sociaux en R+2, dont 5 T2 (2 pièces) et 4 T3 (3 pièces). La typologie a été définie en concertation avec Thonon Agglomération, qui a la compétence en matière de programmation des logements aidés. En ce qui concerne la répartition sociale, qui détermine les conditions de ressources, elle s'établit de la manière suivante :

T2 : 2 PLAI - 2 PLUS - 1 PLS,
T3 : 2 PLUS - 2 PLS.

Ces acronymes, attachés aux logements à loyer modéré, désignent le mode de financement qui a permis de les construire : PLAI, PLUS et PLS. En contrepartie, les bailleurs sont tenus d'appliquer des plafonds de loyer. Le logement PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) permet aux personnes rencontrant des difficultés économiques et sociales de se loger. Dispositif le plus utilisé par les bailleurs sociaux, le logement PLUS (prêt locatif à usage social) répond à l'objectif de mixité sociale. Les logements PLS, (prêt locatif social), sont principalement destinés aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations HLM mais, trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé où les loyers dépassent les moyennes nationales.

Les logements sociaux sont donc attribués sous conditions de revenus, qui sont variables selon la localisation géographique, classée en fonction du niveau de tension foncière.

Les ressources annuelles imposables ne doivent pas dépasser un montant maximum, déterminé en fonction de la composition du foyer familial. Le revenu annuel pris en compte est le revenu fiscal de référence de l'année n-2. Ainsi, pour une demande de logement faite en 2024, il s'agit des revenus fiscaux de référence de 2022, inscrits sur l'avis d'imposition de 2023.

Pour exemple, les plafonds de ressources 2024 en Haute-Savoie, pour un ménage de 2 personnes avec 1 enfant à charge, sont les suivantes (revenus 2022) :

PLAI = 21'818 €, PLUS = 36'362 €, PLS = 47'271 €.

Le demandeur de logement doit avoir plus de 18 ans (ou être émancipé) et être en condition de séjour régulier sur le territoire français. A noter que certaines personnes, compte tenu de leur situation, sont prioritaires pour avoir un logement social.

Pour obtenir un logement social, la demande doit être effectuée entièrement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr ou, au moyen d'un formulaire à déposer à la Mairie. Afin de garder sa demande active, il est nécessaire de mettre à jour ses informations chaque année, en particulier, son Revenu Fiscal de Référence figurant sur le dernier avis d'imposition.



RÉSIDENCE ACCESS'Ô SIX LOGEMENTS EN ACCESSION ABORDABLE DU T3 AU T4

Le second projet, chemin de Péreuse, est développé par ASTER Habitat, promoteur et acteur de l'économie sociale et solidaire, en partenariat avec La Foncière de Haute-Savoie. Le bâtiment va comprendre 6 logements collectifs, en accession sociale. Pas de location sociale donc, les personnes achètent leur logement. Cependant, une formule particulière a été proposée

dans le cadre de ce programme, le « BRS », bail réel solidaire ! Le BRS est un modèle d'acquisition innovant, qui apporte une réponse concrète à la problématique d'acquisition de logement à prix abordable pour les

jeunes et les familles qui travaillent sur le territoire. Ainsi, ce bail réel solidaire permet à des ménages modestes de devenir propriétaires de leur résidence principale, à un coût relativement abordable par

Cette opération résulte d'une volonté de l'équipe municipale d'accueillir de nouveaux ménages en résidence principale

rapport aux prix du marché immobilier, notamment, en zone tendue comme à Nernier et dans l'ensemble du Bas-Chablais. Ce dispositif repose sur une dissociation du foncier et du bâti : l'acquéreur achète uniquement son logement et loue le terrain à un faible coût à un organisme agréé par l'État (Office Foncier Solidaire - OFS). Les avantages du Bail Réel et Solidaire pour les acquéreurs sont multiples : Obtenir un logement dont la valeur est de l'ordre de 40 % moins chère qu'en acquisition classique ; Bénéficier d'un accompagnement dans l'acte d'achat ; Avoir l'assurance d'une revente sécurisée auprès de l'OFS ; Et surtout, être propriétaire et capitaliser ses dépenses dans un logement que l'on habite.

EXEMPLE DE PRIX PROPOSÉ AVEC UN LOGEMENT ET UNE CAVE :

T3 à partir de 226'000 euros.

T4 à partir de 279'000 euros.

Le dispositif BRS est soumis à des conditions de ressources : (Plafonds 2024 - Revenu fiscal de référence N-2). Par exemple, pour un ménage de deux personnes, le plafond de ressources année 2024 est fixé à 56'169 €.

L'acheteur n'achète que son logement et non pas le foncier qui y est attaché. Il s'ensuit un prix environ divisé par deux !

Cette opération résulte d'une volonté de l'équipe municipale d'offrir une opportunité aux jeunes de Nernier de rester vivre dans leur village et, d'attirer de nouveaux ménages en résidence principale afin de stabiliser le nombre d'habitants.

Pour rappel, le projet a fait l'objet de plusieurs réunions publiques avant le dépôt du permis de construire. Il a ainsi pu s'enrichir des propositions formulées dans ces différentes séances. Le permis de construire a été délivré en décembre 2022 et dès son lancement, la commercialisation a connu un franc succès, tous les appartements ayant rapidement trouvé preneur. La construction du bâtiment sera terminée à la fin de l'année 2025.





FLASH SUR LES COMMISSIONS

TRAVAUX :

Modernisation de l'éclairage public par étape

Cela fait plusieurs années que la modernisation de l'éclairage public de la commune était à l'ordre du jour. En effet, non seulement les lampadaires éclairaient un large rayon inutile sans que le sol soit éclairé mais également, ils consommaient énormément d'électricité compte tenu de l'ancienneté des ampoules. Un premier audit a été réalisé par le SYANE, syndicat des énergies et du numérique, dont les conclusions sont intervenues en mai 2021. Puis, après un long cheminement administratif et technique, la première tranche de rénovation, programmée pour cette année, a été réalisée dans le village historique.

L'opération principale a consisté à faire un « rétrofit » des lanternes, c'est-à-dire le remplacement des ampoules à vapeur de sodium et les ballastes par des « pavés » de diodes, pilotées par des commandes électroniques.

L'utilisation de « diodes » en lieu et place des ampoules présente de nombreux avantages :

- Suppression potentielle de la pollution lors de la « casse » des ampoules, qui seront bientôt interdites ;
- Lumière respectueuse de l'environnement, absence de lumière bleue très nocive pour la santé, la faune (oiseaux, insectes, chauvesouris ...);
- Diminution importante de la consommation énergétique et moins de dispersion de la lumière ;
- Durée de vie plus longue, meilleure résistance aux intempéries, donc diminution du coût de la maintenance, de la fréquence des pannes ;
- Souplesse de programmation.



Cette rénovation permet aussi de réparer des raccordements défectueux du réseau, certains candélabres ne s'allumant plus.

Par ailleurs, plusieurs lampadaires seront remplacés sur le port, n'étant plus conformes ou détériorés.

La mise en place de cet éclairage par LEDS a été menée en fonction de zones, déterminées selon la population et l'usage :

- Le village historique est équipé de LEDS à température d'éclairage plus chaude, donnant un éclairage plus « jaune » ;
- L'extérieur du village est, en partie, équipé de LEDS à température plus froide donnant un éclairage plus « blanc » ;
- L'extérieur du village est allumé de la tombée du jour jusqu'à 23 heures puis, de 5 heures jusqu'au lever du jour.
- Le village historique est éclairé en pleine puissance de la tombée du jour jusqu'à 23 heures ; la puissance est ensuite diminuée de 30 % jusqu'à 2 heures, puis de 50 % de 2 heures jusqu'au lever du jour.

A noter que cette modernisation, concentrée sur les ampoules, permet de conserver les lanternes de style, dont la plupart est en cuivre. En revanche, les vitres n'étant plus utiles, elles sont retirées.

Enfin, dernière étape de la modernisation, les armoires de commandes, qui ne sont plus conformes, vont être mises aux normes.

Si la totalité des travaux de cette première tranche doit être achevée en janvier, il est prévu de poursuivre ces rétrofits en deux autres tranches :

- Chemin de la Chapelle et route de Messery ;
- Route de la Croix de Marcille et chemin du Moulin.

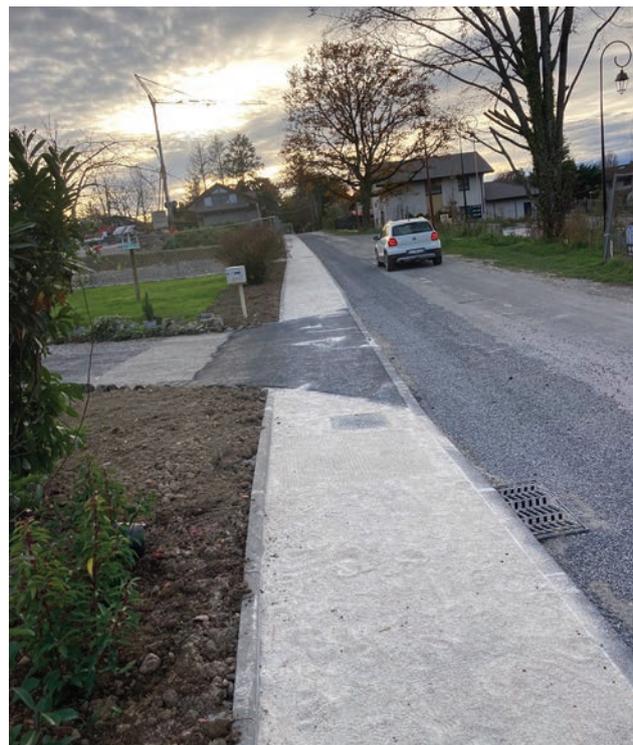


VOIRIE :

Des cheminements piétons

Afin de sécuriser le déplacement des piétons, un nouveau trottoir a été réalisé le long du chemin de Péreuse pour éviter que ceux-ci ne se déplacent en pleine voie. De même, le trottoir de la route de La Croix de Marcille a été prolongé. Il permet de se rendre en toute sécurité du parking jusqu'aux entrées du village, en passant par l'oratoire de Péreuse ou d'en revenir.

Avec la même préoccupation de sécuriser les piétons, le stationnement, autorisé le long du parc du château route de la Croix de Marcille, a été définitivement supprimé et laisse la place aux promeneurs. Les voitures sont ainsi fortement incitées à se parquer sur les deux parkings, aménagés aux deux entrées de la commune.





FLASH SUR LES COMMISSIONS



Le chemin de Fenèche
qui relie Nernier
et Yvoire

ENVIRONNEMENT:

Sécurisation du chemin de Fenèche

Suite à l'acquisition de 47 ha sur le territoire de la commune de Nernier en août 2023, la Mairie a demandé au Conservatoire du Littoral de sécuriser le chemin de Fenèche (ce qu'elle n'avait pu obtenir de l'ancien propriétaire) en préservant, au maximum, l'alignement des chênes centenaires qui contribuent à la beauté du site.

Une équipe de grimpeurs élagueurs a travaillé pendant 10 jours pour supprimer les branches mortes et soulager les houppiers des arbres. Tous les arbres morts du boisement, essentiellement des frênes qui menaçaient le chemin, ont été abattus.

Ce chantier été totalement pris en charge par le Conservatoire du Littoral, qui a fait le choix de laisser le bois au sol pour l'enrichir et reconstituer l'humus. Il s'agissait ainsi de favoriser la force des arbres de demain. C'est également une mesure de reconstitution de la biodiversité, très favorable aux champignons, aux insectes et à toute la faune de la forêt.

Une opération de plantations d'une dizaine de chênes a été programmée et déjà réalisée par le Conservatoire du Littoral pour compléter l'alignement des arbres existants en bordure du chemin. Coût total de l'opération : 19'000 € ttc.

L'ensemble Baroque
Capella Ripaillensis



ENVIRONNEMENT:

Aménagement paysager pour la Ferme d'Antioche

Les travaux pour l'aménagement du parc situé à l'ouest de la Ferme d'Antioche ont démarré l'automne dernier. Dans une première étape, l'appentis en béton, installé sur le mur pignon d'ouest, a été démolé. Puis, les opérations de terrassement ont démarré pour favoriser la création de voies de

cheminement piétons, dont une est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les étapes se sont ensuite succédé :

- Plantation d'un verger comprenant 20 arbres fruitiers : pommiers, abricotiers, poiriers, cerisiers et pruniers ;
- Plantation de 32 arbustes fruitiers : amélanchiers, aronias, goumis et ragouminiers ;
- Réalisation de 4 massifs paysagers comprenant 40 arbustes ornementaux et 120 bulbes (tulipes, lys, etc.) ;
- Mise en herbe (graines agricoles).

La fin de l'aménagement paysager est prévue au début du printemps prochain.

CULTURE:

Concert inédit de Capella Ripaillensis

C'est avec toujours le même enthousiasme que l'ensemble de musique baroque, Capella Ripaillensis est revenu à Nernier, pour un concert dans l'église, le 2 novembre dernier. Une fois encore, les musiciens et la chanteuse, menés par David Mathieu Maurer, le directeur de l'ensemble, ont enchanté les spectateurs présents pour cette magnifique soirée, avec la création du programme proposé dans le cadre des Itinérances Musicales Baroques en Pays de Savoie.

L'ensemble musical revient le samedi 29 mars à 19h30 : concert gratuit à l'église Saint-Martin - programme du renouveau de printemps avec quatre instruments et voix : corne et flûte, clavecin, viole de gambe, soprano.

PORT:

Organiser l'accès au port

La commission municipale du port s'est réunie mi-octobre avec, à l'ordre du jour, notamment, le bilan de la saison estivale qui a vu la mise en service de la Capitainerie. Il en est de même de la nouvelle voie d'accès au port, dont l'usage doit être désormais organisé. En effet, cet accès à la mise à l'eau, est réservé aux plaisanciers disposant d'un bateau dans le port et, n'est donc pas accessible à tous.

Réunion du Conseil portuaire

Réunissant représentants des plaisanciers, le maire et les élus en charge des affaires du port, le Conseil portuaire de l'automne a examiné de nombreux sujets. Parmi eux, le renouvellement du label Pavillon Bleu, des modifications pour améliorer le fonctionnement de la station météo et l'annonce de nouvelles caméras de surveillance.



Le sentier Romantique
inscrit dans la roche
et la pierre

CULTURE

Nernier, la culture lui va si bien !

Faut-il le rappeler, la culture, sous toutes ses formes, a toujours eu droit de cité à Nernier. Le village a accueilli et accueille encore de nos jours, des peintres, des auteurs, des musiciens, des comédiens... La culture occupe une place historique, une tradition qui se maintient au fil de ce mandat, soutenue activement par les élus de la majorité.

La culture, aujourd'hui à Nernier, est le fruit d'une volonté politique affirmée et d'un budget adapté. Certes, la commune, avec ses maisons de pêcheurs, ses rues pavées, ses bistrotts, offre une atmosphère singulière, sereine, propice au développement des arts depuis des décennies. Aujourd'hui, les élus de la majorité municipale s'investissent et soutiennent les initiatives et les activités culturelles, dans toutes leurs expressions. Regrettant que la population ne soit pas toujours au rendez-vous !

HISTOIRE ET LITTÉRATURE

L'histoire rappelle que la culture à Nernier s'est installée il y a fort longtemps. Ainsi, au XIXe siècle, en particulier, Nernier a attiré les plus éminents écrivains de leur époque, qu'il soit réfugié politique en 1815 au retour de Napoléon 1er comme Alphonse de Lamartine ou voyageur, comme Mary Shelley et Lord Byron, qui visitaient les rives du Léman. Cette part de la grande histoire mérite être préservée et, à ce titre, la création du Sentier Romantique a permis d'inscrire ces souvenirs dans la roche et la pierre.

Cette tradition littéraire se poursuit encore avec le succès rencontré par la librairie éphémère, l'été dernier, installée dans le village par l'association Livres à Vous. La mairie a soutenu ce projet tant il est de qualité mais également, porteur de cohérence sociale. La très grande affluence, tout au long des trois semaines d'ouverture, a montré que l'intérêt pour la lecture demeure présent, qu'il s'agisse des Néroniens ou des visiteurs. Avec le soutien de la paroisse, propriétaire de la salle mise à disposition, les élus de la majorité entendent bien poursuivre l'expérience l'été prochain, toujours pilotée par l'association Livres à Vous. Grâce à la vente de livres d'occasion entre 2 et 5 euros, la lecture est mise à la portée du plus grand nombre, même à Nernier, tout un symbole culturel ! D'autant plus qu'il s'agit d'une initiative à but humanitaire puisque le bénéfice des ventes est remis à une association caritative.

Autre initiative de cette même Association Livres à Vous, présidée par Nathalie Casalis, les Nuits de la Lecture se dérouleront du 23 au 26 janvier 2025 au niveau national. Nernier y participera et accueillera les lecteurs le 24 janvier à la Ferme d'Antioche (cf. Habiter Nernier).



Lecture spontanée des jeunes, séduits par la librairie

Les artistes peintres et sculpteurs ont également été séduits par le charme de Nernier, à commencer par celui qui a choisi de vivre au village, Enrico Vegetti. Né en Italie, formé à l'Académie de Brera près de Milan, il a rejoint le petit village de Nernier, en 1900, où sa mère possédait



Autoportrait
d' Enrico Vegetti
- L'atelier du peintre -

une maison familiale. Cette maison, située au centre du village, est devenue une de ses inspirations favorites. Certes, sa gloire n'a guère dépassé la région, mais il a peint les charmes de la commune. C'est ainsi que son œuvre présente un double intérêt. Il est tout d'abord historique puisqu'elle présente des scènes de la vie au village à son époque, la première moitié du XXe siècle ; pour les amateurs, son œuvre développe un art pictural très personnel. Une belle matière est appliquée directement sur la toile, sans apprêt et un geste vigoureux dessine la scène choisie par l'artiste.

Conscients de l'importance de ce patrimoine pictural à préserver pour

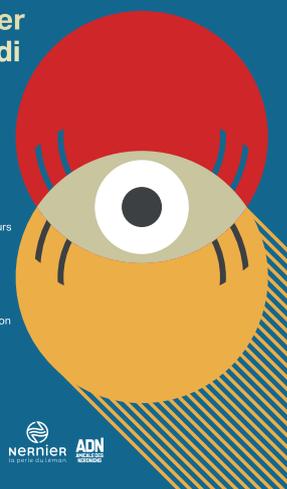
SHORTORAMA

2024

festival de court métrage
à ciel ouvert

Nernier samedi 17/08

Quel des dérivés
Projection
gratuite
dès 21h15
Dj set
Bar et restauration
dès 19h



SHORI ASSOCIATION NERNIER Le patrimoine ADN



LE DOSSIER DU MOIS

L'ÉCHO NÉRONIEN N°105 | DÉC/JAN/FÉV 2024/25



Nernier, les élus de la majorité ont décidé d'acquérir quelques-unes de ses œuvres, mises en vente par des particuliers, anciens Néroniens. De bonne facture, encadrés, ils sont un témoignage d'histoire quand les rues de la commune étaient en terre, quand la vie au quotidien était rurale, quand le lavoir fonctionnait... Quant à l'auto portrait du peintre, acquis également par la commune, il exprime l'atmosphère de son atelier et cette volonté de ne pas trahir le vieillard qu'il devenait. Ces tableaux rejoignent le grand format, la vue des maisons pieds dans l'eau, peinte depuis le lac, ainsi que deux eaux-fortes, déjà en mairie. La collection a également été complétée avec une œuvre du peintre représentant sa maison, offerte à la commune et, par de jolies esquisses gravées par le peintre, également offertes à la commune par une généreuse donatrice.

Tous ces tableaux sont exposés au 1er étage de la mairie. Cette salle accueille également deux aquarelles du peintre suisse Elis Zbinden, qui a vécu quelques temps à Nernier dans sa jeunesse. Devenu au fil des années un aquarelliste réputé, il a réalisé quelques belles aquarelles du village.

Ces aquarelles ont été offertes à la commune, de même que deux toiles du peintre réputé de l'Ecole Lyonnaise, Maurice Bonnet, qui a exposé à Nernier, au Musée du Lac et, dans les environs durant nombre d'années. Les toiles sont également exposées au 1er étage.

Au rez-de-chaussée de la mairie, figure l'exposition des autres tableaux de la commune, collection très diversifiée du fait des nombreux dons reçus au fil du temps et des quelques achats effectués lors des expositions estivales auprès d'artistes locaux. Il est exposé, notamment, un tableau de Jacques Marchand, artiste sculpteur très apprécié, qui avait choisi Nernier pour installer sa galerie d'art ; il a été offert à la commune, de même qu'une sculpture en céramique de l'artiste.

Plusieurs œuvres photographiques et picturales se côtoient dans la salle, en particulier, un grand bouquet de fleurs colorées signé Christiane Kern qui, rappelons-le, a tenu le Musée du Lac, créé par l'artiste Bernard Lacroix et a fondé l'école de peinture et l'association des Amis du Musée, toujours actives ; l'école ouvre toute l'année et propose régulièrement des stages de pastel. Chaque année, la commune soutient le musée et l'école en octroyant une subvention municipale, subvention renforcée lorsque des travaux importants ont été nécessaires il y a deux ans.

Dans le prolongement de cette effervescence picturale artistique, la ferme d'Antioche accueille chaque année de nombreux artistes. Ceux-ci sont choisis par un jury d'artistes qui doit examiner de très nombreux dossiers. La mairie encourage ainsi les artistes locaux, voire régionaux.

CINÉMA, L'IMAGE EN MOUVEMENT

Dans l'art de voir, sous une forme artistique, le cinéma et, plus particulièrement, la projection de courts métrages a repris possession du parc au-dessus du port l'été dernier. Avec l'aide de la mairie, l'Association Short a de nouveau proposé cette projection estivale, qui connaît un vrai succès populaire. Gageons que la projection reviendra en 2025, sous un ciel plus étoilé... En tout état de cause, les élus de la majorité restent mobilisés avec l'Association Short pour poursuivre l'aventure.

DE CONCERT EN CONCERT

L'acoustique de l'église Saint-Martin est d'une exceptionnelle qualité. Avec l'accord de la paroisse, la mairie a pris l'initiative d'organiser des concerts de grande qualité. L'ensemble musical Capella Ripaillensis se produit désor-

mais deux fois par an, offrant aux Néroniens un moment musical particulièrement séduisant. Prochain concert, le samedi 29 mars à 19h30 : concert gratuit à l'église Saint-Martin - programme du renouveau de printemps avec quatre instruments et voix : cornet et flûte, clavecin, viole de gambe, soprano.

Par ailleurs, l'an dernier, dans le cadre d'une semaine dédiée aux villages, Nernier a répondu présent à l'Orchestre des Pays de Savoie, orchestre national qui a proposé une soirée exceptionnelle ; ses 26 musiciens étaient installés dans le chœur de l'église Saint-Martin. L'Orchestre revient à Nernier en 2025, le samedi 24 mai.

Signalons que l'église connaît une activité culturelle importante et que des concerts associatifs sont également organisés.

A LA RECHERCHE DE L'HISTOIRE NÉRONIENNE

Le projet de créer des Qr codes pour raconter le village de Nernier, si riche de son histoire et de la grande Histoire, a obtenu une subvention du





ministère de la culture. Il a pris forme l'été dernier et, les premiers Qr codes ont été installés pour les Journées du Patrimoine, mi-septembre. Plusieurs bâtiments ou paysages de la commune ont été retenus pour figurer dans cette « promenade des Qr codes » qui permet, d'un simple clic avec son téléphone sur le Qr code, de découvrir une part d'histoire de la commune. Cette première production a concerné les bâtiments et les sites les plus emblématiques, la Chapelle Notre-Dame-du-Lac, la Ferme d'Antioche, le port et ses paysages, le Château et enfin, l'église Saint-Martin. Elle va être suivie d'une nouvelle édition pour un total d'une dizaine de plaques proposant une promenade historique aussi complète que possible. Ainsi, le visiteur pourra suivre le Sentier Romantique, littéraire et la promenade des Qr codes, historique, pour une découverte culturelle complète de Nernier.

Mais la culture ne s'arrête pas là et, diverses initiatives privées ont été prises, par exemple, pour des cours de théâtre dispensés aux enfants. De même, des événements théâtraux avaient lieu, souvent en plein air, financés par l'agglomération... Les restrictions budgétaires ne permettent pas toujours de poursuivre de telles initiatives pourtant appréciées dans les villages.

Il n'empêche que le foisonnement culturel de Nernier est une vraie richesse pour la commune. Tous les événements culturels sont accessibles à tous, ils sont proposés d'abord pour la population. On ne peut donc que souhaiter qu'ils deviennent vite une occasion de rencontre entre les habitants, qu'il s'agisse des vernissages des expositions du Musée et de la Ferme, des concerts à l'église proposés par la mairie, des lectures ouvertes à tous... La culture, elle fait du bien !

CONCERTS

Des ensembles musicaux remarquables

CAPELLA RIPAILLENSIS, LA DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE BAROQUE

Pour sa première prestation à Nernier, en avril 2024, l'ensemble musical Capella Ripaillensis a offert un concert tout en délicatesse, profitant de l'acoustique remarquable de l'église Saint-Martin. Ensemble de musique baroque, créé en 2010, il est dirigé par David Mathieu Maurer et se compose de membres sociétaires et de membres invités qui complètent les effectifs au gré des programmes. L'objectif est commun et partagé : faire vivre la musique baroque, la partager avec le plus grand nombre pour que cesse l'image d'une musique pour cercles fermés, pour une « élite ».

L'ensemble anime, notamment, le festival des « Itinérances Musicales Baroques en Pays de Savoie », en automne. Par ces manifestations, il s'attache à promouvoir le patrimoine architectural haut-savoyard et, tous s'affichent comme des ambassadeurs du Chablais et de la Haute-Savoie. L'ensemble est aussi régulièrement invité à se produire dans diverses saisons, également en Allemagne et en Suisse.

Les musiciens sociétaires sont David Mathieu Maurer, cofondateur et actuel directeur, au clavecin, Cindy Favre-Victoires, soprano, cofondatrice et sociétaire, de même que Victor Mériaux, sociétaire, à la viole de gambe, Kee Soon Bosseaux et Xihuitl Tonalli Mundo

Lozano, au violon. Des chanteurs sont parfois invités, en particulier, Samuel Moreno et sa belle voix de basse. Les concerts, gratuits car financés par la mairie, donnés à Nernier sont remarquables !

40 ANS POUR L'ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE : 24 MAI 2025 À NERNIER

L'Orchestre des Pays de Savoie, connu dans le monde entier, est une formation de 23 musiciens. Cette année, elle fête ses 40 ans ! Sous la direction musicale de Pieter-Jelle de Boer, l'ensemble comprend 23 musiciens permanents (19 cordes, 2 hautbois, 2 cors). Avec 80 concerts donnés chaque année, il développe une offre de concerts à destination d'un public varié, diffusés en itinérance toute l'année dans le monde entier. Cependant, attaché à son territoire, il reste une vraie formation de proximité, dont Nernier peut se féliciter de l'avoir accueillie en novembre 2023.

Pour ses 40 ans, l'orchestre va de nouveau faire escale à Nernier, le 24 mai prochain, avec un programme musical printanier : Chopin, Debussy, Hisaishi, Sakamoto et Takemitsu, deux immenses compositeurs de musiques de films. Entre le Japon et la France, c'est une magnifique histoire musical d'amour qui sera au cœur de cette splendide soirée de concert, intitulé Sakura.



Sakura, concert de l'orchestre des Pays de Savoie



FÊTE DE NOËL :

Des animations en collaboration

Après la très grande réussite collective de la fête agricole de septembre dernier, les associations locales concernées se sont de nouveau uni pour réussir les animations de la journée Nernier fête Noël, le 14 décembre dernier.

Fidèle à la tradition, la Licorne a ouvert les festivités avec sa Huîtres Party, installée devant la Ferme. Des plateaux ont été livrés à la commune, en apéritif du déjeuner de Noël des Seniors. Toutes les bourriches ont été consommées dans une ambiance conviviale, au total 40 kg à ouvrir ! L'Association SHORT a, elle, repris du service pour proposer le spectacle des enfants, offert par la commune. Composé de courts métrages de Noël, ce spectacle s'est déroulé face à une assistance silencieuse et passionnée, avant d'accueillir le Père Noël, dans une ambiance soudain survoltée.

Cette année encore, la Cagette à Roulettes a préparé la Soupe de Noël, depuis le choix des légumes à la surveillance de la cuisson, en passant par les dosages d'épices variés. Puis, ce fut au tour de l'Amicale des Néroniens de prendre le relais pour une soirée endiablée, le Bal de Noël. La Ferme d'Antioche a raisonné durant une grande partie de la nuit, animée par le DJ Oliver Miles, l'ADN animant la buvette incontournable. La commune remercie chaleureusement toutes ces associations qui se sont mobilisé aux côtés des élus pour offrir une journée exceptionnelle à tous, des plus grands aux plus jeunes et leur souhaiter de bonnes fêtes.

MUSÉE DU LAC :

Des expositions estivales

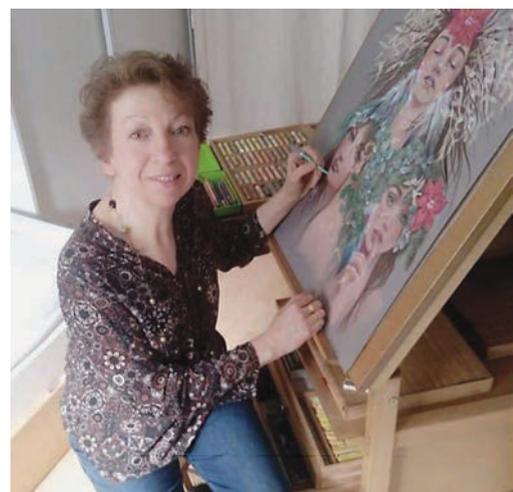
Les expositions 2024 au Musée du Lac ont permis à des artistes de qualité de faire partager leurs œuvres et leurs émotions durant tout l'été. Pour la prochaine saison 2025, les expositions redémarreront le 5 juin et la plupart des dates sont réservées.

L'école de peinture, gérée par l'Association du Musée du Lac, que préside Colette Pacquelet comprend 24 membres, qui bénéficient des cours hebdomadaires en atelier, le mercredi et le samedi et, de 4 ou 5 stages spécialisés durant l'année. Souvent accompagnés par un professeur, en particulier, Christine Mergnat, artiste lyonnaise, ils permettent aux participants de

s'exprimer dans diverses disciplines telles que l'huile, l'acrylique ou le pastel. Plusieurs stages sont d'ores et déjà prévus pour 2025.

Pour tous renseignements, contacter la présidente au 06 71 05 30 70.

A noter que des places à l'école sont également disponibles. Les débutants sont les bienvenus.



C2NY :

Fêtes des régates

Après une saison de régates étalée sur plusieurs mois, le club de voile C2NY a terminé en beauté, saluant les prix remportés. Le dîner de gala du championnat du Petit Lac, mi-novembre, a récompensé les régatiers, dont le C2NY ; puis, la saison s'est clôturée avec le dîner du club, organisé à la Ferme d'Antioche, fin novembre, remerciant navigateurs et sponsors autour du buffet traditionnel canadien. Rendez-vous au printemps pour la reprise des navigations et des régates, au cours desquelles Nernier est fort bien placée.



La Licorne : Concert de chants donné par Peter Jeffes, Susana Alvarez et Barrie Duggan, à l'église de Nernier, fin novembre.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

LA LICORNE :

Retour au port en 2025 ?

A fin de financer la réfection de la Licorne, vieux Gréement en bois construit en 1966, l'association La Licorne multiplie les animations, comme le concert de fin novembre, à l'église de Nernier. Ce fut une belle soirée de chants.

Par ailleurs, l'association poursuit la réfection et le tableau arrière a été totalement rénové. Cette partie cruciale du navire, à la fois esthétique et structurelle, a été restaurée avec un soin particulier pour respecter l'authenticité de la construction d'origine. Le choix des matériaux et des techniques a été guidé par le souci de préserver l'esprit de la goélette, tout en garantissant sa solidité pour les années à venir.

Actuellement, l'équipe se concentre sur l'étrave avant, un défi de taille. Les dommages causés par le temps ont rendu cette partie du bateau complètement inutilisable, obligeant à retirer et remplacer tous les éléments pourris.

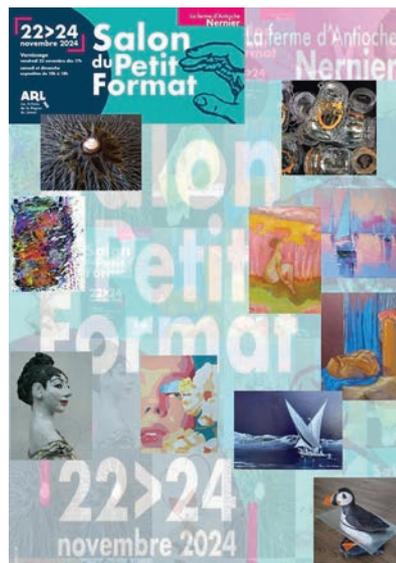
Pour mener à bien ces travaux, l'association a dû s'équiper d'un outil vintage : une scie Bauerle de 1960. Cet outil, retrouvé et remis en service, est parfaitement adapté pour débiter les pièces de chêne nécessaires à la restauration. Ainsi, chaque étape du projet est guidée par la volonté de préserver l'âme du bateau tout en utilisant des savoir-faire anciens qui risquent de se perdre avec le temps. Une fois la restauration achevée, La Licorne reprendra fièrement la navigation lacustre et sa place au port de Nernier, prête à écrire un nouveau chapitre de son histoire.



ANTIOCHE :

Succès pour le Salon du Petit Format

Organisé fin novembre à la Ferme d'Antioche par l'association des Artistes de la région du Léman, (ARL), le Salon du Petit format a connu un vrai succès durant tout le week-end. Une dizaine d'artistes était présente tout au long de l'exposition, qui dévoilait des œuvres de qualité, variées et toutes, respectant le petit format. Rendez-vous a été pris pour 2025.



NOTRE DAME DU LAC :

Un engagement culturel

En 2024, les membres de l'Association Notre Dame du Lac ont proposé une programmation culturelle et culturelle variée, ouverte à tous.

Cinq rendez-vous ont ainsi ponctué la saison estivale de mai à septembre :

- Lecture théâtrale et vivante (Musique, chants, passages par coeur...) autour de « l'Analphabète » d'agota Kristof par la Compagnie « Le Carillon » ;
- Concert de Loïc Zufferey, violoncelle qui a étudié au Conservatoire de Genève et remporté de nombreux concours suisse ;
- Concert du groupe « Ello » piano-voix ;
- Messe et verre de l'amitié ;
- Participation aux Journées Européennes du Patrimoine ouvertes au public.

Cette offre s'inscrit dans une volonté de faire vivre ce lieu emblématique de Nernier après d'importants travaux de réhabilitation intérieurs et extérieurs, menés depuis plus de dix ans par l'association.

Grâce à la participation de ses adhérents, des habitants et d'un nombreux public aux événements, l'Association confirme sa place de choix au sein du paysage culturel local.



CERCLE D'ÉCHECS DU LÉMAN : De tournoi en tournoi

Avec une vingtaine d'adhérents, le Cercle d'échecs Nernier Léman se positionne comme un club très actif.

Organisateur du tournoi international des Vieux Corbeaux, dont la précédente édition, intitulée tournoi de Noël, s'est déroulé en décembre dernier, ses membres participent également aux tournois proposés dans toute la région. Il participe, notamment, à une compétition régionale par équipe, avec une manche chaque mois. Les cours se poursuivent les mercredis et lundis, à 17h, salle du conseil municipal.



AFRAG : Nouvelles trajectoires en vue ?

Lors de son assemblée générale, début décembre, l'Association française des riverains de l'aéroport de Genève, l'AFRAG, dont le siège est à Nernier, a fait part d'un peu d'optimisme quant à l'évolution des nuisances liées aux survols aériens du Bas Chablais. En effet, une étude est lancée par l'aéroport afin de mesurer les gains en

termes de décibels d'une trajectoire d'atterrissage au milieu du lac. Il s'agit de la revendication majeure de l'Afrag. Affaire à suivre... de près !
Email : contact@afrag.fr | Site : afrag.fr



THONON AGGLO : Enquête publique pour le PLUi HM : au printemps

Fin janvier, le conseil communautaire de Thonon Agglomération examinera le projet de PLUi HM, en préparation depuis 2021. Le projet sera arrêté avant de partir en concertation auprès des différents services et organismes de l'Etat et professionnels. Les 25 communes de l'agglomération seront également concertées à ce niveau d'étape, à travers le conseil municipal, qui, par délibération, pourra encore voter des suggestions et des recommandations. La commune a été sollicitée durant tout le processus, se faisant le relais des demandes de ses concitoyens auprès de Thonon Agglomération, compétent en termes d'urbanisme et d'aménagement.

La population quant à elle, en prendra connaissance dans le cadre de l'enquête publique, qui devrait se dérouler de mi-mai à fin juin. Des précisions sont attendues sur les communes qui accueilleront cette concertation en précisant que ce temps de concertation est très important pour recueillir les remarques des habitants.



Faites-nous confiance,

comme de nombreux habitants sur Nernier !



Biens vendus par Leggett sous exclusivité



Appelez Ben à tout moment :
+33 (0)6 49 61 75 25
benjamin.shrimpton@leggett.fr
Agent commercial
Siret : 885 366 484 RCS
www.leggett.fr

LEGETT

IMMOBILIER INTERNATIONAL

Leader sur le marché des résidences
secondaires en France

650 agents multilingues · 16 agences ·
25 ans d'expérience

SARL BERTHET TESSA BOAT BATEAU ECOLE FRANCAIS - DOUVAINE



04 50 70 70 96
06 21 39 48 34

www.bateau-ecole-geneve74.com

EUROPE SIGNALÉTIQUE

SIGNALISATION ROUTIÈRE - MOBILIER URBAIN

☎ 04 50 72 68 17 - 06 10 61 01 70

VETEMENTS PROFESSIONNELS
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ
PANNEAUX DE SIGNALISATION ET MOBILIER URBAIN



SAS Électricité et Travaux Publics DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Postes HTA
Entretien et construction des réseaux d'éclairage extérieur

285 route du Col de Terramont - 74470 LULLIN

Tél. : 04 50 73 81 64

accueil@degeneve-electricite.fr

LEMAN NAUTIC

- VENTES ET SERVICES DE BATEAUX -



759 Route de Songy - 74140 - Sciez
04 50 72 61 13 - secretariat@leman-nautic.com
www.leman-nautic.com



JEANNEAU

MERCURY VOLVO
MerCruiser PENTA

USHIP SUZUKI
FOUR WIND NAVIGATOR MARINE



KeyMasters®

La paix d'esprit pour
votre résidence secondaire™



VISUALISEZ
votre résidence secondaire
grâce à nos visites de contrôle
FRÉQUENTES
avec photos et vidéos à l'appui.



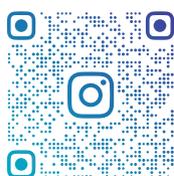
www.key-masters.com



Agenda

- **Samedi 11 janvier à 16h**
Galette des Rois
l'ADN invite les Néroniens à partager la galette des Rois
Ferme d'Antioche
- **Jeu 23 janvier à 19h**
Présentation des vœux à la population
Ferme d'Antioche
- **Vendredi 24 janvier à 19h30**
Nuit de la Lecture
Ferme d'Antioche, entrée libre.
- **Samedi 29 mars à 19h30**
Concert gratuit de l'ensemble musical baroque Capella Ripaillensis
Église Saint-Martin
Programme du renouveau de printemps avec quatre instruments et voix : cornet et flûte, clavecin, viole de gambe, soprano.
- **du 11 au 13 avril**
5e édition de la Nuit est Belle
Grand Genève : Nernier participe.
- **Dimanche 20 avril à 10h**
Course aux œufs de Pâques
pour les enfants.
- **Samedi 24 mai**
Concert de l'Orchestre des Pays de Savoie
Sakura
Église Saint-Martin.

Services



NERNIER74

Nouveau !
Suivre **Nernier** sur
Instagram :
flasher le QR code.

MAIRIE DE NERNIER

Téléphone _____ 04 50 72 82 26
Email _____ mairie@nernier.fr
Site Internet _____ nernier.eu

Ouverture au public: Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h30

Le coin des épicuriens

Horaires | Réservation conseillée.

LA COMÈTE

Ouvert du mardi au dimanche midi
dîner vendredi et samedi soir
sur réservation. _____ 04 50 72 80 57

LA PAILLOTE DU PORT

Fermeture annuelle
Réouverture en mai 2025 _____ 06 73 98 70 38

LE RESTAURANT DU LAC

Fermeture annuelle
Réouverture le 6 mars 2025 _____ 04 50 72 80 52

LA TABLE DE NERNIER

Ouvert du jeudi au samedi, midi et soir
et dimanche midi. _____ 04 50 17 52 43

BAR L'ANNEXE DU LAC

Fermeture annuelle
Réouverture mi-mai _____ 04 50 72 80 52

BAR AU BON COIN

Ouvert de 17h00 à 0h30
fermeture le jeudi _____ 04 50 72 80 50

LE PTI BAR

Réouverture prochaine

LE COUTEAU DANS LA SOUPE

Traiteur - chef à domicile
Plats hebdomadaires _____ 06 24 73 37 24

LA CAGETTE À ROULETTES

lacagettearoulette.com | distribution le jeudi soir
Fermeture annuelle

REFUGE DE L'ESPOIR | ARTHAZ

Téléphone _____ 04 50 36 02 80
Secours aux animaux blessés ou abandonnés
animaux-secours.fr

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU _____ 15
Police secours _____ 17
Pompiers _____ 18
ASVP Municipal _____ 06 74 71 60 33
Agent de surveillance _____ asvp@nernier.fr
Garde-Port _____ 06 87 04 05 52
Capitainerie _____ capitainerie@nernier.fr

Utile

MESSES À NERNIER

Plus d'infos : diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste

BUREAU DE POSTE

Nernier : levée à 9h30 du lundi au samedi
boîte aux lettres à l'ancienne poste.
Messery : mardi à samedi 9h00-12h00

SERVICES THONON AGGLOMÉRATION

Renseignements _____ 04 50 31 25 00
thononagglo.fr

Services déchets, assainissement,
transports scolaires / mobilité interurbaine
Ligne 152 et, nouveau, 271 pour Genève :
tel : 04 50 26 35 35
L'arrêt se trouve devant l'entrée du cimetière.

CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale
prestations pour le maintien à domicile :
auxiliaires de vie, portage de repas...

BABY SITTING

Armand COMBAZ (2003)
04 50 72 92 07 ou 06 77 11 52 43
Alexandre THOMAS (2002)
at.nernier@gmail.com (Français/Anglais)

HORAIRES BATEAUX CGN - L3

Nyon - Nernier - Yvoire
Horaires saisonniers
cgn.ch/fr/cgn-mobilite

DÉCHETTERIE

Lun-sam de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h00.
Fermeture hebdomadaire :
Sciez : Mardi | Douvaine (Artangy) : Jeudi
Vignette d'accès gratuite disponible à la mairie
(sur présentation de la carte grise du véhicule).

CRÉDITS PHOTO

Les élus, mairie de Nernier, Marie-Pierre Berthier, Christian Breuzin,
Damien Vaney, Pixabay, associations de Nernier, famille Luginbühl,
Imaprim, Aster Habitat, Orchestre des Pays de Savoie.

Une commune du :

